



Le 24 novembre 2021
Communiqué de presse

Florence Dabin, vice-présidente de l'Assemblée des Départements de France, élue à l'unanimité à la tête du GIP Enfance en danger

Le Président de l'ADF, François Sauvadet, se félicite de l'élection de Florence Dabin, Présidente du Département du Maine-et-Loire, vice-présidente de l'ADF chargée de l'enfance, à la présidence du groupement d'intérêt public « Enfance en Danger ».

Mardi 23 novembre 2021, les membres du conseil d'administration qui regroupe l'Etat, les Conseils départementaux et les associations, ont en effet élu, à l'unanimité, Florence Dabin à la présidence de cet organisme qui gère deux entités distinctes : le numéro national d'urgence 119 (Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger - SNATED) et l'Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONPE). Elle est financée à parité par l'Etat et les Départements.

Florence Dabin succède à Michèle Berthy, ancienne élue du Département du Val d'Oise et dont les membres du GIP ont salué le très fort engagement en faveur de l'enfance.

« Aujourd'hui, je suis honorée et fière d'être élue présidente de cet organisme. Cette élection conforte mon envie de m'impliquer toujours davantage dans l'intérêt de l'enfant ». Tels ont été les premiers mots de la nouvelle présidente de ce groupement.

La thématique de l'enfance est au cœur des préoccupations personnelles et professionnelles de Florence Dabin depuis 20 ans, d'abord en tant que professeur des écoles mais aussi en tant qu'élue locale. Elle aura donc à cœur de participer à l'évolution de ce groupement, qui a vocation à devenir l'organisme de référence en matière de protection de l'enfance.

Le projet de loi porté par Adrien Taquet, secrétaire d'Etat en charge de l'enfance et des familles, sera très prochainement discuté par les sénateurs.

Le dialogue entre l'Etat et les Départements est franc, ouvert et constamment tourné vers l'intérêt de l'enfant. Dans ce cadre, le Président de l'ADF, François Sauvadet, s'est entendu avec Adrien Taquet sur les compétences et responsabilités respectives des Départements et de l'Etat sur cette politique publique particulièrement sensible.

A PROPOS DE L'ADF :

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 102 collectivités adhérentes, dont 95 Départements et 7 collectivités territoriales à compétences départementales.

Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics,
- Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux,
- Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.

Contact presse ADF – agence Epoka

Anne d'Andigné – aandigne@epoka.fr – 07 81 56 68 35

Brice Chauveau – bchauveau@epoka.fr – 06 31 55 66 70

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos informations, cliquez [ici](#)